

Quelques réflexions sur les résultats des derniers examens de recrues dans notre canton

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **21 (1892)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039498>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de ses sueurs des fruits plus abondants, des observations intéressantes pour son intelligence, rien de mieux, ce sera là le résultat certain de l'enseignement agricole inauguré chez nous depuis quelques années; mais il est une chose qui manque encore à un grand nombre de nos fermes; c'est la tenue intérieure de la maison. Art d'apprêter les mets d'une manière variée, saine et agréable au goût, coupe des vêtements usuels, soins du linge, propreté et agréments des appartements, culture intelligente du jardin, tout cela laisse beaucoup à désirer et réclame une réforme. Nos cours d'économie domestique et de travaux manuels ne sont-ils pas trop souvent des leçons de récitation pour la partie théorique et de routine pour les travaux manuels? Nos maîtresses sont-elles pour la plupart suffisamment préparées pour donner des cours fructueux? Ne suivent-elles pas encore les errements de l'ancienne méthode individuelle?

L'École secondaire des filles de Fribourg a ouvert, sous l'initiative de son zélé directeur, des cours pratiques de cuisine, de repassage ¹, de coupe, de travaux manuels de plus en plus fréquentés et que nos maîtresses d'ouvrage feraient bien de visiter. Elles trouveraient là un exemple et des enseignements précieux.

Nos villes s'occupent activement du relèvement des métiers. C'est là aussi une réjouissante entreprise. Cours de dessin, expositions des travaux, bibliothèques professionnelles, concours des élèves, création d'un organe spécial, l'*Artisan*, rien n'a été négligé pour amener une rénovation professionnelle dans nos villes. Nous saluons avec bonheur ce mouvement ouvrier. Aux préoccupations fiévreuses mais stériles de la politique, substituons peu à peu l'amour du travail, l'intelligence de son art, le relèvement moral et religieux du peuple et alors nous aurons bien mérité de Dieu et du pays.

R. HORNER.

QUELQUES RÉFLEXIONS

SUR LES RÉSULTATS DES DERNIERS EXAMENS DE RECRUES
DANS NOTRE CANTON

Les notes de nos recrutables de 1891 que le *Bulletin* a publiées dans son numéro de novembre dernier, accusent une

¹ Les cours pratiques de cuisine et de repassage sont donnés le mercredi après midi.

amélioration importante sur celles des années antérieures et nous permettent d'espérer que le canton de Fribourg occupera un rang honorable dans le prochain tableau fédéral.

Ceux qui, depuis quelques années, ont pu consacrer une heure ou deux à suivre ces examens, n'ont pas eu besoin d'attendre la publication des résultats obtenus, pour se convaincre que de grands progrès ont été réalisés. Tous ont pu remarquer beaucoup plus de bonne volonté et une somme de connaissances évidemment fort supérieure à ce qu'on obtenait il y a dix ou quinze ans.

Mais, après avoir ainsi rendu aux efforts qu'on a faits, aux succès qu'on a remportés, un hommage sincère et mérité, je crois devoir dire aussi que le compte rendu et l'orthographe ont généralement laissé à désirer, et que, à côté d'un grand nombre de recrutables qui ont obtenu des notes, bonnes en moyenne ou du moins passables, à côté de jeunes gens n'ayant fréquenté que l'école primaire de leur village, obtenant la note 1 pour toutes les branches, jeunes gens qu'on ne pouvait s'empêcher d'admirer, il s'en est trouvé d'autres, évidemment intelligents, dont les réponses et les travaux étaient bien insuffisants : lecture hésitante, mal articulée, fautive ; pour compte rendu quelques mots plus ou moins mutilés, vides de sens ; une marche absurde dans la solution des problèmes de calcul oral ; une confusion ridicule dans les réponses aux plus simples questions d'histoire, de géographie et d'instruction civique ; calcul écrit où l'on n'a guère réussi qu'à manquer une addition ou une soustraction ; une composition enfin dont les fautes d'orthographe constituent le seul ornement. On souffrait de les voir, de les entendre et dans un invincible mouvement d'impatience on se demandait : Qu'ont-ils appris pendant neuf ans à l'école ? Qu'y ont-ils donc fait ? On se demandait aussi : Quel remède apporter à cela ? Comment faire disparaître les 4 et les 5 de nos examens de recrues ?

Essayons de répondre un peu, à notre manière, à cette dernière question.

Nous dirions tout de suite que tant que la Commission pédagogique ne dispensera pas de l'examen les recrutables scolaires déclarés idiots par la commission médicale, il ne faudra point se flatter de l'espoir de voir disparaître toutes les mauvaises notes. Mais d'un autre côté, nous pensons que nous avons encore des mesures à prendre des efforts à faire pour que les 4 des recrutables suffisamment développés ne viennent plus s'ajouter aux mauvaises notes qui seront le lot inévitable des jeunes gens dénués de moyens.

Nous savons que, depuis quelques années, la fréquentation est devenue plus régulière, que les programmes sont mieux déterminés, plus exactement suivis, que les méthodes d'enseignement sont généralement meilleures et que, grâce à la tenue

du *Journal de classe*, les leçons sont mieux données et plus fructueuses. C'est à ces progrès que nous attribuons les succès remportés par nos recrutables. Mais n'avons-nous plus de progrès à faire? Est-ce que tout est bien méthodique dans notre enseignement? Chacun sait-il d'une manière assez claire, assez précise ce qu'il doit faire entrer dans la tête des élèves de chaque cours, pour chaque branche? Chacun sait-il surtout bien comment il doit procéder, quelle marche il doit suivre, quelle suite d'exercices il doit choisir pour arriver sûrement au but?

Nous avons tous, jusqu'à ce jour, dans nos écoles pour l'enseignement du calcul, les manuels Zæhringen. Nous ne nous arrêterons pas ici à discuter sur la question de savoir si cette méthode est inférieure ou supérieure à d'autres; nous constatons seulement qu'elle est depuis longtemps à la disposition de nos instituteurs et nous croyons que, selon nos renseignements, ceux qui l'ont étudiée d'une manière suffisante, l'ont appliquée exactement d'un bout à l'autre, les yeux fixés sur le *Guide du maître*, ont obtenu de bons résultats, tandis que, selon ces mêmes renseignements, tous ceux qui ont enseigné le calcul sans méthode déterminée, qui n'ont suivi qu'en partie, au hasard, la méthode Zæhringen, n'ont obtenu que des résultats médiocres ou faibles.

N'en serait-il pas exactement de même dans toutes les branches du programme? Quand on aura dans toutes nos écoles les mêmes méthodes, les mêmes manuels, quand chacun sera obligé de les suivre fidèlement, on pourra constater, c'est du moins notre humble avis, des progrès bien sensiblement supérieurs à ceux d'aujourd'hui.

Mais, dira-t-on, on détruirait ainsi la liberté des maîtres, on les forcerait à se servir de méthodes et de manuels qu'ils ne connaissent pas; on empêcherait les méthodes nouvelles de s'introduire dans nos écoles. Quel que soit notre respect de la liberté individuelle et notre horreur de démocrate pour toute tyrannie, nous ne pensons pas qu'on doive laisser les instituteurs libres de choisir leurs méthodes et leurs manuels. Outre un grand nombre d'inconvénients que nous ne voulons pas énumérer ici, cette liberté aurait encore pour effet de rendre à peu près inutiles, impossibles même, les directions des inspecteurs scolaires; de plus, ceux-ci ne sauraient guère que demander, qu'exiger dans leurs examens. Quant aux méthodes nouvelles reconnues sensiblement supérieures aux anciennes, nous ne nous opposerions nullement à leur introduction, loin de là, mais nous voudrions que le remplacement se fit d'une manière régulière, officielle, générale. On devrait aussi procéder d'une manière plus régulière et plus méthodique à l'égard des directions qui sont données dans les conférences régionales et autres. Pour que chaque inspecteur scolaire pût exiger partout, chaque année, qu'on se soit conformé aux directions

données, il faudrait qu'on donnât aussi partout, aux mêmes époques, les mêmes directions. Sans cette précaution, les instituteurs qui passent d'un arrondissement dans un autre ne savent point ce qu'ils doivent faire. Un fait qui nous paraît prouver le manque de méthode, le désordre qui règne encore en maintes écoles, c'est le peu de souci qu'on s'y donne des élèves arriérés, le peu d'efforts que l'on fait pour les remettre au courant. Dans un bon enseignement, les leçons se tiennent comme les anneaux d'une chaîne, si l'un manque, ceux qui suivent deviennent inutiles. Ne pourrait-on pas prendre, suivant les lieux et les besoins, chaque semaine, chaque quinzaine ou ou chaque mois, une demi-journée ou une journée entière pour s'occuper spécialement des élèves qui, pour absence ou autre cause quelconque, ne possèdent pas toutes les leçons données, et pour les remettre en état de profiter des leçons qui vont suivre. On pourrait aussi profiter de la circonstance pour accorder, autant que possible, aux bons élèves les congés prévus par la *litt e* de l'art. 41 du *Règlement général*.

En un mot, si nous voulons faire de nouveaux progrès, nous pensons qu'il faut que chaque instituteur prenne pour base de son enseignement le programme réglementaire, qu'il se serve des méthodes et manuels prescrits, qu'il se conforme exactement aux directions de ses supérieurs, qu'il ait soin de tenir tous ses élèves au courant du cours. Il faut aussi que les Inspecteurs scolaires s'assurent que les directions données sont fidèlement mises en pratique; il faut enfin que les programmes et méthodes obligatoires servent de base unique et invariable aux examens officiels. X.

ENSEIGNEMENT DE L'ORTHOGRAPHE

AUX TROIS COURS D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE EN PRENANT POUR BASE
NOS DEUX LIVRES DE LECTURE

L'orthographe en général comprend deux parties bien distinctes :
a) l'orthographe d'usage ; *b)* l'orthographe de règles.

Dans chacune de ces parties nous verrons sommairement :
a) l'importance ; *b)* les procédés à employer dans chaque cours.

I. ORTHOGRAPHE D'USAGE. — *a)* Importance

L'orthographe d'usage apprend à écrire les mots en entier et non seulement une partie comme l'orthographe de règles ; elle est donc d'une importance incontestable. Pour rédiger une lettre ou tout